



RECOMMANDATIONS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS PENDANT LEUR PERIODE D'APPRENTISSAGE PRATIQUE.¹

OBJECTIFS.

Optimiser les ressources permettant un apprentissage pratique performant qui amènera l'étudiant au statut de professionnel.

Elaborer des recommandations.

DEMARCHE.

Recueil et synthèse du travail des groupes de référents « ICANES » sur les procédures d'accueil, d'accompagnement et d'évaluation des étudiants.

Le stage représente pour l'étudiant une expérience en milieu professionnel permettant et favorisant :

- L'acquisition de compétences et de comportements professionnels.
- Le développement d'une identité professionnelle.
- Le processus de socialisation professionnelle.

Le stage est également l'occasion pour l'étudiant et l'équipe de développer un questionnement sur leurs pratiques respectives.

¹ Ces recommandations feront l'objet d'une évaluation régulière afin de les réactualiser en fonction de l'évolution des missions et garantir ainsi la qualité de la formation clinique.

Les acteurs :

- L'établissement scolaire qui dispense la formation en soins infirmiers à travers les cours et l'encadrement par les maîtres de formation pratique.
- L'institution hospitalière à travers l'encadrement des référents, des équipes, et le soutien des cadres ressources, des managers de soins et des chefs opérationnels
- L'étudiant lui-même.

Les moments-clés :

1. La période de préparation du stage.
2. Le temps de l'accueil.
3. Le temps d'accompagnement pendant l'apprentissage.
4. Le temps de l'évaluation.

Cette démarche doit s'inscrire dans la politique d'accompagnement des étudiants de l'hôpital et dans le projet pédagogique des écoles dont nous sommes le terrain de stage.

PROPOSITION.

1. La période de préparation du stage et d'anticipation de l'accueil.

- L'école assure préalablement une présentation des différents lieux de stage auprès des étudiants par le biais des brochures d'accueil, fruit de la réflexion des équipes de soins, et mises à disposition de l'école et des étudiants sur le site web et dans les unités.
- Si elle l'estime nécessaire ou pertinent, l'école peut être amenée à convier des représentants des unités spécialisées à venir présenter leur service.
- Elle dispose d'une liste mise à jour des référents Etudiant (ICANES) des unités de soins.
- La répartition des étudiants selon leur niveau de formation et selon leur nombre se fait en concertation et en collaboration avec les personnes ressources impliquées dans l'accompagnement des étudiants. (ICANE et référents).

- Les outils d'évaluation de l'étudiant sont élaborés par l'établissement scolaire et transmis aux référents qui expliqueront leur utilisation.
- Le chef et référent prennent connaissance en temps voulu des plannings d'arrivée des étudiants dans leur unité afin d'intégrer au mieux l'accueil dans l'organisation du service.
- La répartition des maîtres de formation pratique sur le terrain en fonction des années de formation est connue des équipes.
- La procédure d'accueil propre à l'unité de soins est connue de tous les membres de l'équipe et fait l'objet d'un écrit.
- L'étudiant, acteur principal et responsable de sa formation, prend contact avec l'unité de soins la semaine qui précède la date présumée de début du stage.
- Via les supports fournis par l'école et par ses recherches personnelles sur le lieu de stage, il s'informe sur les spécificités de son futur lieu d'apprentissage.
- Il prend connaissance de ses droits et de ses devoirs.

2. Le temps de l'accueil.

Le maître de formation pratique, qu'il soit présent ou non à l'arrivée de l'étudiant, entretient des relations régulières avec l'unité de soins. Le référent Etudiant est l'interlocuteur privilégié entre le maître de formation pratique et l'unité de soins.

L'accueil de l'étudiant est réalisé par un professionnel clairement identifié (le référent ou un membre de l'équipe en l'absence de ce dernier).

L'horaire de l'étudiant est établi en conformité avec les horaires en vigueur dans l'unité de soins et les consignes propres à l'école. Il lui est remis pour toute la durée de son stage.

Les différentes ressources disponibles sont utilisées afin de faciliter l'intégration de l'étudiant dans le service :

- Présentation des différents membres de l'équipe et leur rôle particulier si opportun..
- Géographie des lieux.
- Présentation de l'organisation de l'unité de soins avec ses spécificités.
- Mise à disposition des différents outils d'information (livres, procédures « bible », vidéos, site web...)

Le référent reçoit les objectifs de stage de l'étudiant. Ceux-ci sont négociés sur base des objectifs de formation, des ressources d'apprentissage sur le terrain, des acquis antérieurs de l'étudiant et de ses objectifs personnels.

L'étudiant en uniforme, ponctuel et muni du matériel requis se présente dans l'unité de soins à la date et à l'heure prévue.

Responsable de sa formation, il remet au référent, ou à la personne qui l'accueille, son portfolio, ses objectifs de stage et négocie son projet d'apprentissage.

D'autre part, le référent remettra à l'étudiant, s'il ne l'a pas déjà téléchargé, la brochure d'accueil du service listant les actes spécifiques .

Il s'engage à respecter les consignes organisationnelles, sécuritaires et déontologiques propres au service qui lui sont transmises.

3. Le temps de l'accompagnement.

Les dates de supervision par le maître de formation pratique sont connues de l'unité de soins et celle-ci est prévenue en cas d'empêchement.

Lors de cette supervision, le maître de formation pratique donne au référent un feedback sur l'état de progression de l'étudiant.

Pendant le stage, lieu réel d'apprentissage, le référent et l'équipe infirmière offrent à l'étudiant le plus grand nombre possible de situations d'apprentissage, et ce, en tenant compte :

- Des objectifs personnalisés énoncés.
- De son niveau de formation.
- Du ressenti et du vécu du stage.

Les situations rencontrées sont l'occasion de co-évaluer au quotidien, de valider et reconnaître les processus et les compétences acquises.

L'étudiant, acteur de sa formation, s'approprie les situations qui lui sont proposées et pratique systématiquement l'auto-évaluation.

Il est responsable de la tenue de son portfolio.

3. L'importance des moments d'échange

Les étudiants sont invités à compléter la brochure d'accueil du service en complétant leurs apprentissages et à utiliser leur portfolio tous les jours de manière réflexive.

Le personnel soignant prendra le temps d'octroyer à l'étudiant des moments d'échange sur ses bonnes pratiques et sur les points à travailler pendant son stage en rectifiant les objectifs de stage.

4. Le temps de l'évaluation pratique

Le maître de formation pratique prend rendez-vous à mi-stage avec le référent afin d'évaluer la progression de l'étudiant et rectifier la démarche si nécessaire.

Outre les co-évaluations quotidiennes, l'étudiant bénéficie d'une évaluation à mi-stage et de stage avec le référent étudiant ou une personne déléguée.

La date des deux évaluations sont fixées dès le début du stage.

Le référent est présent à la date de l'évaluation finale qui est le fruit d'une concertation avec ses pairs.

L'évaluation est réalisée en référence aux acquisitions attendues à la fin du stage et aux objectifs personnalisés énoncés au début de celui-ci.

En cas de contestation, le maître de formation pratique et le référent Etudiant sont les interlocuteurs privilégiés.

5. La fin du stage

L'étudiant est invité à compléter en ligne un rapport d'étonnement, questionnaire de satisfaction du déroulement du stage.

Les données sont traitées personnellement de manière anonyme par Mme JOUDART, l'ICANE de l'hôpital ; tout renseignement personnel (mail – tél) sont utilisés par Mme JOUDART, uniquement à des fins de contacts ultérieurs pour le recrutement.